

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 12-31-1901 15 Mars 1901

n° 12-31-1901 15

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

11 mars 1901

Numéro JO

n° 31 du 15/03/1901

Date du numéro

15 mars 1901

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendance,

TEXTE INTÉGRAL

Est promulguée dans la Colonie pour y être exécutée selon sa forme et son teneur la loi du 27 Décembre 1900 relative à l'amnistie. Art.2— Général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera, et inséré au Journal officiel de la colonie.

Signé : BONHOURE.